

# PROCÈS VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 26 JANVIER 2022

Date de convocation 20 janvier 2022

Tous les conseillers en exercice sont présents sauf :

EXCUSES: N.DEGAND, J.GIRAUD, E.BLANC

ABSENT : P. DUPINAY

Secrétaire de séance: Y.GRANGE

**Présentation de la convention territoriale globale** (CTG) par Marie-Louise NAVEZ. (point rajouté à l'ordre du jour du présent conseil en début de séance)

Cette nouvelle convention remplacera le contrat enfance jeunesse (CEJ) arrivé à terme au 31 décembre 2021.

La validation et la délibération de la convention en conseil communautaire aura lieu le 27/01/2022

Le CEJ change donc au profit de la CTG pour une durée de 5 ans (2022-2026.)

C'est une convention entre la CCPR l'État et la caisse d'allocations familiales.

De cette démarche ressort 3 axes principaux -accueil petite enfance.

-animation vie sociale (la jeunesse en particulier, associations existantes)

-accès droit et services

Échéancier des actions à mener :

\*Réorganisation du guichet commun pour la Gestion des crèches.

\*Coordonner les actions des différentes associations (mutualisation du matériel pour des raisons économiques)

\*Repérage des personnes fragiles et précaires, développer offre et emploi local développer coordination pôle social et habitat.

\*Développer un outil commun avec les acteurs du territoire qui donne l'accès au numérique pour tous les publics.

\*Améliorer la mobilité.

Toutes les actions envisagées auront lieu à budget constant, c'est-à-dire avec la même aide financière accordée précédemment par la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse.

## **&-Possibilité d'effectuer des dépenses en investissement avant le vote du budget primitif 2022.**

Plusieurs chantiers auront probablement lieu avant avril prochain, il est donc nécessaire de prévoir la somme de 30000 € afin d'en assurer le paiement auprès des fournisseurs, à savoir :

- Réfection des allées du cimetière communal
- Installation d'un standard téléphonique
- Remplacement des éclairages classiques du bâtiment mairie école par des leds si l'électricien a le temps d'intervenir rapidement

## **&-Présentation des restes à réaliser 2021 : budgets de la commune et assainissement collectif.**

### Commune

#### -Dépenses

-achat du boulodrome prévu fin janvier et repoussé au mois de Février coût estimé :33000€ (y compris frais de notaire)

-combi sport de POURZIN après contrôle des structures effectuées par un bureau d'études agréé, il ne manque plus

que les plaques fournisseurs pour régler la facture

#### -Recettes

- combi sport : 3900€ de la région

- parking de CHORON : 2864€ de la région

### Assainissement

- Lagunes du bourg et réseaux : 103000 €

**& - Déclarations d'intention d'aliéner parvenues en mairie depuis octobre 2021.**

-4 maisons vendues sur la commune : 1 à Boudié, 1 au Plan du Bourg et 2 en centre bourg (la mairie n'a pas exercé son droit de préemption)

**&- eaux claires parasites se déversant dans les lagunes du bourg :**

-3 points ont été signalés par le bureau d'études Réalités suite à la sectorisation nocturne. Mais il serait souhaitable que les investigations portent en priorité sur les importants écoulements repérés sur la RD503, au-dessus du cimetière. Les deux autres points ne seront pas traités dans l'immédiat.

**&-infos diverses**

Amélioration réseau électrique route de limonne :

Le projet avance, il reste à déterminer, en accord avec les propriétaires, la parcelle support du futur transformateur.

-Préparation de la commande pour le mini standard du bâtiment mairie /école.

-Réunion de la commission de contrôle des listes électorales envisagée entre le jeudi 17 mars et le dimanche 20 mars finalement calée le 18 mars à 8h30.

-Remerciements du club de foot du Mont Pilat pour la subvention annuelle

-Prochainement présentation du futur projet marché bio( objectif démarrer ce marché de producteurs locaux le mercredi à partir de fin avril).

-Projet d'installation de poteaux incendie sur des zones non encore équipées (Pourzin, La Flachère, Choron et la Chavannerie). En attente du devis de la SAUR.

- Le repas de fin d'année du CCAS, reporté en raison de la crise sanitaire, aura lieu au printemps.

- Commande de deux capteurs de CO2 pour les salles de classe.

**Prochaine réunion du conseil Mercredi 2 Mars 2022 à 20 h**

